

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

<u>Evènement UNEP FI –Europlace</u> <u>« Launch of the Principles for Positive Impact Finance »</u>

Intervention de Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances

Palais Brongniart

Lundi 30 janvier 2017

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à intervenir à l'occasion du lancement des Principes pour une finance à impact positif. Votre présence nombreuse me réjouit et prouve que la mobilisation du secteur financier en faveur du développement durable grandit.

Je constate même une véritable accélération à la suite du succès du sommet pour le climat à Paris, en décembre 2015. Les manifestations de cet élan sont multiples : de nouveaux acteurs rejoignent vos coalitions – je pense notamment au fonds de pension de l'État de New York, le 3^e plus gros fonds de pension public américain, qui vient de rejoindre la « Coalition pour la décarbonation des portefeuilles ». Une journée comme aujourd'hui en témoigne également. Les principes qui viennent d'être présentés attestent de votre ambition : vos institutions veulent désormais faire la différence dans ce défi commun du développement durable.

[Bilan de l'action de la France en soutien au développement de la finance verte/durable]

Cette mobilisation et cette ambition me touchent particulièrement.

Permettez-moi de revenir sur ces 4 dernières années au cours desquelles le Gouvernement s'est engagé pour que le secteur financier joue pleinement son rôle au service de la société.

Dès 2013, le ministère de l'Economie et des Finances a lancé une réflexion sur le rôle du secteur financier face à la transition énergétique. Conjointement avec le ministère de l'Environnement, un livre blanc a été rédigé pour déterminer les grands chantiers à engager dans ce domaine.

Ce travail a permis d'élaborer quatre grands principes devant guider notre action :

- clarifier la stratégie publique de transition pour donner aux acteurs privés un cadre clair ;
- améliorer nos interventions pour permettre aux investisseurs privés de jouer leur rôle dans le financement de la transition ;
- renforcer la prise en compte des enjeux extra-financiers ;
- et enfin approfondir notre effort de recherche et d'innovation.

Ces quatre grands principes ont structuré notre action. C'est sur cette base que j'ai organisé au printemps 2014, avec Mme ROYAL, la « conférence bancaire et financière pour la transition énergétique ». Il me semble que c'était une première mondiale et le point de départ de notre dialogue.

*

[COP et action internationale]

Dans le prolongement de ce premier élan, la présidence française de la COP21 a été l'occasion de contribuer à ce que les négociations climatiques tiennent davantage compte des enjeux financiers. Ces négociations devaient intégrer la manière dont le secteur financier peut jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique.



La COP21 a grandement contribué à la prise de conscience, par le secteur financier, des enjeux liés au climat.

A cette occasion, je me suis impliqué auprès de mes homologues pour faire comprendre ces enjeux. Je souhaitais que mes collègues jouent pleinement leur rôle sur la question des financements publics destinés à combattre le réchauffement, et qu'ils réfléchissent à un agenda plus large, centré sur le secteur financier privé. C'est ainsi qu'en avril 2015, le G20 a demandé au Conseil de stabilité financière, à mon initiative, de travailler sur les enjeux climatiques pour le secteur financier.

La COP21 elle-même a été un moment historique, avec l'Accord de Paris, qui reconnait explicitement l'importance de la cohérence des flux financiers, c'est-à-dire de votre action, avec l'objectif de limitation de l'augmentation de la température. Vous avez assisté, comme moi, à une mobilisation sans précédent des acteurs non-étatiques, en particulier des institutions financières privées. A ce titre, je tiens à saluer « l'initiative Finance » du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, pour avoir facilité l'émergence de coalitions d'investisseurs. Elles ont eu un effet d'entraînement significatif sur le reste du secteur financier.

Je me souviens d'avoir rencontré, dans les allées de la conférence, certains de mes homologues, ou le gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Conseil de stabilité financière. Cette participation a été, je crois, une première.

Nos efforts ont trouvé un écho au niveau international.

Je pense au groupe de travail du Conseil de stabilité financière consacré à ce que l'on appelle le *reporting* climatique, qui a produit un travail de grande qualité. J'espère que vous êtes nombreux à participer à la consultation engagée dans ce cadre, et j'attends le rapport final qui nous sera bientôt présenté au G20.

Je me félicite également de l'initiative G20, lancée en 2016 par la présidence chinoise, et reprise cette année par la présidence allemande. Ce groupe d'étude sur la finance verte a d'ores et déjà permis que les pays du G20 parlent un langage commun sur ces sujets.

Enfin, l'initiative de la Commission européenne, qui a demandé à un groupe d'experts de la conseiller sur ces sujets, me semble être un développement très prometteur.

[Exemplarité française]

Notre action, je ne l'ai pas voulue seulement diplomatique. J'ai voulu que ce dont nous parlions, nous le concrétisions.

Ainsi, dès 2015, j'ai demandé à mes services d'être ambitieux et créatifs en matière de développement durable. Je pense que vous avez bien en tête notre loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Pour permettre au secteur financier de jouer pleinement son rôle, j'ai veillé à ce qu'un ensemble de mesures cohérentes soit pris. Ainsi pour pallier le manque d'informations pertinentes pour permettre aux acteurs financiers d'identifier les risques et les opportunités de la transition, nous avons renforcé les exigences de *reporting* des entreprises.

Des dispositions ont également été prises pour permettre aux investisseurs de s'impliquer davantage. Cet enjeu de l'appropriation est fondamental : ces exigences ne sont pas formelles.



Elles n'ont pas pour but de vous demander de calculer et de publier des chiffres déconnectés de votre activité. Elles doivent vous encourager à vous poser les bonnes questions sur votre stratégie d'investissement vis-à-vis du climat, et plus généralement, des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre ces dispositions : elles visent à renforcer l'appropriation de ces enjeux au sein du secteur financier.

Après une année de travail en collaboration avec la Banque de France et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, sur l'évaluation des risques liés au changement climatique dans le secteur bancaire, la direction générale du Trésor va publier très prochainement un rapport de synthèse. Il fera l'objet d'une consultation publique. Ce rapport identifie les questions clés qui méritent l'attention des banques. Il doit également les aider à mieux identifier les risques et les opportunités liés au changement climatique.

Les pouvoirs publics sont soucieux d'assurer que le développement de la « finance verte » ne constitue pas simplement ce que l'on appelle en anglais du « green washing ». Ils ont ainsi contribué à l'émergence de labels qui marquent une véritable ambition. Le label ISR — pour investissement socialement responsable - que j'ai lancé à l'automne dernier, a déjà été attribué à près de 100 fonds pour 10 milliards d'euros d'encours.

Enfin, je ne peux pas achever ce tour d'horizon des actions conduites dans le domaine sans évoquer l'émission, mardi dernier, de la première OAT verte. Avec l'obligation verte la plus importante en taille (7 milliards d'euros) et la plus longue en maturité (22 ans) jamais émise, cette émission a été un très grand succès pour les investisseurs et a réellement ouvert un nouveau segment du marché.

L'ambition que nous nous étions fixée était d'offrir aux investisseurs le meilleur des deux mondes : d'une part la qualité de crédit et la liquidité associées au marché des titres souverains de la France et d'autre part le meilleur du standard du marché des obligations vertes en matière de redevabilité. La France s'est inspirée des meilleures pratiques dans le domaine.

Je le crois, cette émission, qui, dans sa forme, n'était pas indispensable pour la France pour financer ses dépenses, mais utile pour le marché des obligations vertes, participe à l'établissement de standards élevés au sein de ce marché.

Comme pour beaucoup d'émetteurs d'obligations vertes, l'émission de l'OAT verte a déjà produit des effets positifs à plusieurs niveaux. La préparation de l'opération a permis une collaboration inédite entre différents services de l'Etat. L'émission a aussi été l'occasion d'accroître plus encore notre base d'investisseurs. Enfin, les réflexions autour de l'évaluation, et le dialogue avec les investisseurs, nous engageront certainement dans un processus d'amélioration continue de l'efficacité de nos politiques « vertes ».

[Ambition pour la finance verte/durable]

Permettez-moi de tirer quelques enseignements de cette action conduite conjointement avec les acteurs financiers.

Tout d'abord, le secteur financier ne peut pas tout faire tout seul et n'est d'ailleurs pas là pour pallier l'absence de politiques climatiques ambitieuses et efficaces. Ce sont avant tout celles-ci qui permettront d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.



Mais le secteur financier a un rôle complémentaire. En s'appropriant la question climatique, il est en mesure d'amplifier ces signaux dans toute l'économie et de réorienter les investissements et les flux financiers. Comment peut-il faire cela ? Tout simplement, en faisant vraiment son métier : identifier les opportunités et gérer les risques.

Pour remplir ce rôle, l'approche collaborative est la plus efficace : collaboration au sein de coalitions, qui sont autant de lieu d'émulation et de dissémination des meilleures pratiques ; collaboration avec les pouvoirs publics qui peuvent jouer un rôle catalytique.

Identifier les opportunités, c'est, je crois, ce qui motive la plupart d'entre vous. À mon sens, votre initiative s'inscrit exactement dans cette démarche. L'ambition que se fixent vos principes vous oblige à être innovants. L'atteinte des objectifs de développement durable constitue une immense opportunité pour développer de nouveaux modèles d'affaires.

Les « Principes pour une Finance à Impact Positif » que vous avez collectivement élaborés sont la manifestation concrète du rôle que vous souhaitez jouer pour promouvoir un développement plus durable.

La gestion des risques est également au cœur de votre travail. C'est aussi la responsabilité des autorités publiques en charge de la stabilité financière, de s'assurer que les risques soient reconnus, gérés, minimisés et contenus.

La prise de conscience de ces enjeux est vive. Je le constate souvent dans le cadre des discussions internationales. Mais permettez-moi aussi de saluer les acteurs français. Ils ont fait preuve, en de nombreuses occasions, d'un *leadership* reconnu par leurs pairs.

Dans ce contexte, je voudrais redire mon soutien aux initiatives de la place de Paris. Je voudrais aussi réaffirmer mon ambition que Paris compte parmi les centres financiers les plus engagés dans le développement d'une finance utile pour la planète. Paris est une place compétente. Son positionnement « vert » et « durable » ne résulte pas d'une démarche opportuniste : il correspond à des convictions, une expérience et des compétences reconnues. Plus largement, à l'heure où le paysage financier européen se recompose, Paris est une place de choix qui dispose d'atouts uniques et sait faire preuve de sa capacité d'innovation.

[Conclusion]

Votre démarche montre qu'au-delà d'initiatives individuelles, les efforts collectifs sont particulièrement féconds. J'espère que vos Principes rencontreront le succès que vous escomptez parmi vos pairs et que vos réalisations seront à la hauteur de l'ambition que vous vous fixez.

Enfin, je souhaite que ce genre de collaborations se poursuive et continue d'essaimer au sein de l'ensemble du secteur financier. Même si le mouvement a commencé, il reste encore beaucoup de travail pour contenir le réchauffement climatique, et plus globalement, pour remplir les objectifs du développement durable.

Je vous remercie.